



HONORAIRES AGENCE

HONORAIRES DE TRANSACTION

Pour toutes les transactions : locaux à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel et terrains à bâtrir.

De 0,00 € à 10.000,00 €	20%
De 10.001,00 € à 20.000,00 €	10%
De 20.001,00 € à 100.000,00 €	7%
De 100.001,00 € à 300.000,00 €	6%
De 300.001,00 € à 500.000,00 €	5%
De 500.001,00 € à 1.000.000,00 €	4%
Plus de 1.000.001,00 €	3%

(Prix TVA incluse)

Forfait pour vente de lot annexe seul : 3.000 € TTC

Forfait vente fonds de commerce : 15.000 € TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire qui aura été prévue au mandat de vente et/ou au mandat de recherche.

Ce barème rentre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2025

Le barème indique les tarifs maximums pouvant être pratiqués
(selon arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 prenant effet au 1er avril 2022)

CABINET GEST'IMM « Agence Gambetta » 39 rue Louis Scocard 91 400 ORSAY

Société SARL au capital de 10 000 € - SIRET : D 405 197 997 00019 – Code APE : 703 A

Carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière n° 289-471 délivré par la Préfecture d'EVRY

Conformité au RGPD : RGPD 2016/679 - 2016/28/EU - 2019/1977 - 2019/1049